



Centre des approvisionnements- bureau d'Ottawa
Services du matériel et des acquisitions
200 rue Kent, Poste 9W067
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

FP802-170152

Le 2 novembre 2017

Subject: Invitation à Soumissionner à un Projet de Marché: FP802-170152

Titre: Phare de l'île Egg -Remplacement de la tour

Lieu des travaux: Vancouver, Colombie-Britannique

ADDENDA: No. 3

Suite à l'invitation à soumissionner susmentionnée et précédemment publiés sur le site électronique d'appels d'offres du gouvernement du Canada (SEAOG), AchatsetVentes.gc.ca, Addenda (No.3) est publiées ici-bas.

**** S'IL VOUS PLAÎT NOTER LES CHANGEMENTS SUIVANTS À CET APPEL D'OFFRES ****

Dans « SPECIFICATIONS » (FP802-170152_ Phare de l'île Egg -Remplacement de la tour, Vancouver, Colombie-Britannique _specifications.pdf), Section 01 11 00- **Summary of Work; Part 3; Execution**

Supprimer:

1.1 DEADLINE

- .1 Tower fabrication design must be completed prior to September 1, 2017
- .2 All construction materials to be mobilized to site by DFO including tower and associated equipment, to be supplied by Contractor by September 11, 2017
 - .1 Alternate material transport requests or drop off locations will be reviewed by Departmental Representative, but are not guaranteed.
 - .2 All other aspects of the project must be completed before October 1, 2017

Insérer:

3.1 DEADLINE

- .1 Tower fabrication design must be completed prior to December 1, 2017
- .2 All construction materials to be mobilized to site by DFO including tower and associated equipment, to be supplied by Contractor by December 11, 2017



- .1 Alternate material transport requests or drop off locations will be reviewed by Departmental Representative, but are not guaranteed.
- .2 All other aspects of the project must be completed before March 31, 2018

S'il vous plait supprimer:

Section 13 36 13.13

3.4 ANTI-CLIMBERS

1. The tower shall include one (1) set of anti-climb panels.
2. The anti-climb panels each will have a barrier panel internal to the tower at the top, bottom or mid-level to prevent access.
3. The anti-climb shall be hinged on the climbing face.
4. Panels shall be hinged on one vertical side, with a combined latching mechanism.

***Veuillez insérer:**

Voir les figures ci-jointes (1 à 5) à la fin du présent document.

Supprimer:

Dans « SPECIFICATIONS » (FP802-170152_ Phare de l'île Egg -Remplacement de la tour, Vancouver, Colombie-Britannique _specifications.pdf), Section 01 11 00-**Work Covered by Contract Documents.**

1.6 WORK COVERED BY CONTRACT DOCUMENTS

.1 Schedule of Quantities

- .1 Work of this Contract comprises design, supply and installation of an 80ft tall self-supported light tower at the DFO site on Egg Island. Work includes but is not limited to:
 - .5 Design, supply and installation of antennas and lighting system
 - .6 Design, supply and installation of a new grounding system

Insérer:

In « SPECIFICATIONS » (FP802-170152_ Egg Island Lightstation Tower Replacement, Vancouver, BC specifications_.pdf), Section 13 36 13.13-**Design Requirements.**

1.6 WORK COVERED BY CONTRACT DOCUMENTS

.1 Schedule of Quantities

- .1 Work of this Contract comprises design, supply and installation of an 80ft tall self-supported light tower at the DFO site on Egg Island. Work includes but is not limited to:



- .5 Design, supply and installation of antennas
- .6 Installation of lighting system
- .7 Design, supply and installation of a new grounding system

Supprimer:

In « SPECIFICATIONS » (FP802-170152-Egg Island Lightstation Tower Replacement, Vancouver, BC specifications_.pdf), Section 13 36 13.13-**Design Requirement.**

- .7 The operational requirement for maximum twist is 0.05 degrees and for maximum tilt is 0.5 degrees.

Insérer:

In « SPECIFICATIONS » (FP802-170152- Egg Island Lightstation Tower Replacement, Vancouver, BC specifications_.pdf), Section 13 36 13.13-**Design Requirement.**

- .7 The operational requirement for maximum twist is 0.5 degrees and for maximum tilt is 0.5 degrees.

Supprimer: Appendix C-Tower Specification

Tower Twist 0.05 DEG

Insérer:

Tower Twist 0.5 DEG

S'il vous plait supprimer:

Section 01 14 00 – Work Restrictions, Clause 1.5.5.5

The cost is \$20.00 per person per night payable to the Light Station staff if residing in the principal dwelling. This does include meals.

QUESTIONS et RÉPONSES

Question 1:

Seriez-vous aussi en mesure de fournir les formulaires d'évaluation de Transports Canada et NAV Canada?

Réponse 1:

En ce qui a trait à Transports Canada, la tour à l'île Egg ne répond à aucune des exigences requises pour soumettre le formulaire pour l'évaluation des tours.

En ce qui a trait à Nav Canada, la tour est une aide à la navigation maritime et il n'est pas nécessaire de soumettre la tour à tout règlement de Nav Canada.

Question 2:



Est-ce qu'un dispositif anti-escalade est requis? L'annexe C indique que NON et la clause 3.4.1 de la section 13 36.13.13 indique que OUI. Veuillez préciser.

Réponse 2:

Un dispositif anti-escalade n'est pas requis.

Question 3:

Qu'est-ce qui est exigé de nous concernant le devis descriptif relatif au feu et à l'électricité?

Réponse 3:

La GCC a acheté le feu et il s'agit d'un feu d'aide à la navigation maritime Tideland TRB 400.

Question 4:

Quels premiers soins sont exigés de nous?

Réponse 4:

Il est requis que vous fournissiez une procédure de premiers soins, de même que des employés sur le site possédant une formation en premiers soins.

Question 5:

Est-il possible d'utiliser une fondation de ballast en béton au lieu d'ancres pour la roche?

Réponse 5:

L'un ou l'autre sera acceptable à condition qu'il respecte les exigences.

Question 6:

Concernant l'utilisation d'une barge, une barge peut-elle être utilisée pour apporter des matériaux sur le site?

Réponse 6:

Une barge peut possiblement être utilisée, mais cela pourrait être difficile.

Question 7:

Les quartiers d'équipe sont-ils disponibles?

Réponse 7:

Oui, mais établissez l'utilisation des quartiers à l'avance avec le représentant du Ministère.

Question 8:

Veuillez préciser les dates et la portée de la clause 1.3.1.3 de la section 13 36 13.13. Nous devons concevoir, fournir et installer une passerelle de la tour à l'abri. Est-ce que le devis descriptif fait référence à l'abri actuel de la tour qui est à proximité? Ou s'agit-il d'un autre bâtiment sur la station?

Réponse 8:

L'abri fait référence à l'abri existant de la tour actuelle.

Question 9:

Quelles sont les limites de poids et les dimensions de la passerelle de la plate-forme d'hélicoptère?

Réponse 9:

Veuillez consulter le dessin 15418 du Plan et du Profil de la passerelle de l'île Egg

Question 10:

Pourriez-vous nous indiquer qui est responsable du coût de l'hélicoptère?



Réponse 10:

L'entrepreneur est responsable du coût de l'hélicoptère.

Question 11:

Est-ce que nous démolissons l'abri pour l'équipement situé sous la tour existante et/ou l'abri rond situé à côté de la tour existante et le retirons-nous de l'île?

Réponse 11:

Le bâtiment rond sera démantelé avant la construction de la nouvelle tour. Le bâtiment en aluminium doit être laissé tel quel.

Question 12:

La tour existante hors service sera-t-elle retirée de l'île?

Réponse 12:

Oui.

Question 13:

La fondation en béton existante démolie sera-t-elle aussi retirée de l'île?

Réponse 13:

Oui.

Question 14:

Prenons-nous celle qui est démolie dès que la nouvelle tour est en service ou devons-nous revenir pour un autre voyage?

Réponse 14:

Dès que la nouvelle tour est en service.

Question 15:

Nous allons installer un feu fourni par la GCC. La GCC va-t-elle raccorder l'éclairage ou fournirons-nous un électricien pour le faire?

Réponse 15:

Non. La GCC va raccorder le feu, mais l'entrepreneur est responsable de l'installation sur la tour.

Question 16:

Quel type de système de mise à la terre exige la GCC pour ce site? La GCC a-t-elle un devis descriptif?

Réponse 16:

Veuillez-vous reporter à la section 26 55 36, Mise à la terre.

Question 17:

La GCC pourrait-elle préciser le modèle et la fabrication de la 4^e antenne parabolique afin que nous puissions trouver le coût?

Réponse 17:

Il s'agit d'une exigence à venir, par conséquent, il n'est pas nécessaire de l'inclure dans la soumission.



Question 18:

J'aimerais aussi demander s'il y a de l'équipement (tracteur ou pelle rétrocaveuse) sur le site qui pourrait être utilisé pour les travaux d'excavation.

Réponse 18:

Non, il n'y a pas d'équipement disponible sur le site.

Question 19:

Veillez fournir des détails concernant le feu d'aide à la navigation maritime illustré sur le dessin 15450. S'agit-il d'un feu clignotant ou d'un système d'éclairage particulier?

Réponse 19:

Veillez voir la réponse à la question 3.

Question 20:

La torsion maximale de 0,05 degré (indiquée sur le dessin 15450 et dans la section 13 36 13.13) semble être assez rigoureuse d'un point de vue structurel et de l'utilisation prévue de la tour. Veuillez confirmer de nouveau cette exigence de torsion.

Réponse 20:

La torsion maximale est de 0,5 degré, et non de 0,05 degré.



Figure 1 : île Egg

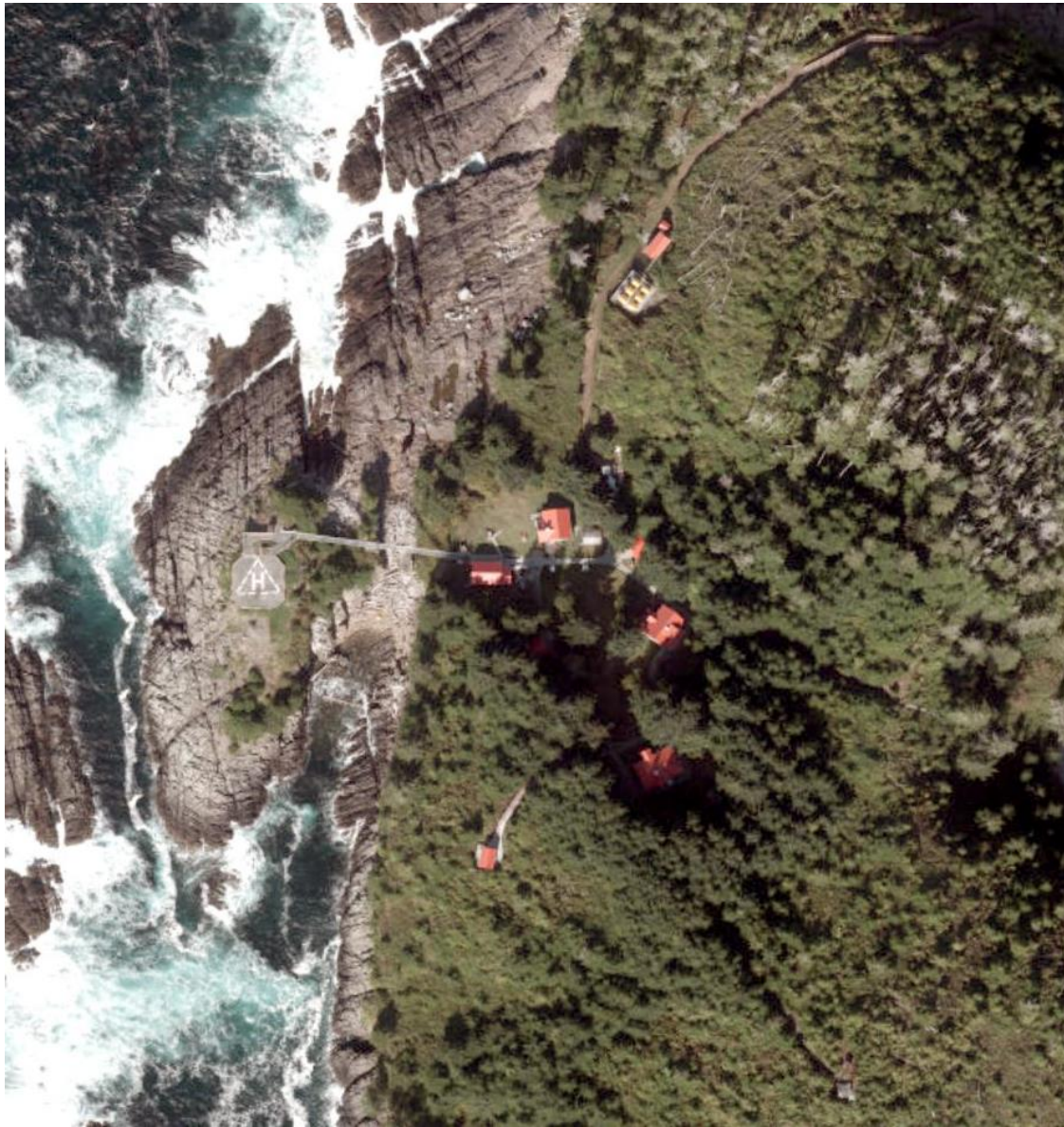


Figure 2 : phare de l'île Egg



Figure 3 : phare de l'île Egg



Figure 4 : boîte temporaire pour la tour existante



Figure 5 : bâtiment en fibre de verre



Tous autres termes et conditions de cette exigence demeurent inchangés.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Salutations,

Natasha Blackstein

Agente principale des contrats

Téléphone: (613) 993-5741

Courriel: Natasha.Blackstein@dfo-mpo.gc.ca

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada